

LA CHAPELLE - SAINT- MARTIN



La Chapelle-Saint-Martin



ANNÉE 2023-2024



Le mot du Maire

Le Conseil Municipal et moi-même, vous souhaitons à toutes et à tous une heureuse année 2024. Qu'elle vous apporte la santé, le bonheur et la dans vos projets.

Un recensement de la population a été réalisé de janvier à février par Poncet. Notre commune a bien grandi puisqu'on peut compter presque 160 soit deux fois plus qu'il a vingt ans, après une décennie de départs et de commune est de plus en plus attractive pour de nouvelles familles, avec un naissances qui augmente. Mais n'oublions pas de rester un petit village Pour les jeunes de 16 ans, pensez à vous faire recenser à la mairie.



très belle et
réussite

Madame
habitants,
décès. La
nombre de
accueillant.

En ce qui concerne l'année 2023, des travaux ont été réalisés, tels que la rénovation du toit de l'église côté cimetière, le drainage du garage communal à Verdun, l'aménagement de Tholou d'en Haut, la barrière en fer de l'église, la rénovation du four des Pageots, le classement de 200 ans d'archives, la numérisation des actes civils, le changement des fenêtres de l'appartement locatif attenant à la mairie etc ...

Les travaux de la fibre se poursuivent, elle est tirée à 95 % sur notre commune. Les opérateurs tels que SFR, Orange, Bouygues sont disponibles pour raccorder les poteaux aux habitations. Cette opération est gratuite dans les mois qui suivent l'installation. Je remercie la participation de chaque habitant, leur sens du dialogue et leur coopération pour l'implantation des nouveaux poteaux. Pour les personnes rencontrant des problèmes, nous avons un contact à Orange à vous proposer en mairie.

Le procès du 19 janvier 2023 a permis à la commune d'avoir gain de cause et de récupérer une somme d'argent, certes très minime, mais qui servira aux réparations de la porte communale de l'appartement locatif en-dessus de la salle des fêtes.

L'extrême sécheresse de cet été a fait de nombreux dégâts sur les maisons, avec l'apparition de fissures. Nous avons donc monté un dossier à la préfecture pour l'indemnisation des sinistrés et fait passés la commune en statut de catastrophe naturelle en novembre dernier. Une ancienne habitation a dû être démolie pour mise en péril imminent à Verdun, ainsi qu'une grange à Touchefeu. Je remercie les propriétaires pour leur rapidité et leur gestion du chantier. Le problème étant que les assurances se dédouanent et ne prennent pas forcément en charge les dégâts.

La météo de ces derniers mois a laissé place aux pluies abondantes et aux inondations. Nous avons dû faire face à une coulée de boue sur la route de Yenne, à des chutes d'arbres sur les routes communales et à un éboulement du chemin communal de Cornillon. Mais heureusement, rien de grave à comparer aux autres communes comme Gerbaix ou les Echelles.

La commune a subi de nombreuses incivilités par le dépôt de poubelles au pied des moloks et une dégradation par le feu d'un container à poubelle. Cela n'est jamais arrivé depuis presque trente ans qu'ils sont installés.

Des produits hygiéniques femmes se retrouvent coincés dans les grilles de la station d'épuration, des déjections canines et des trous jonchent le sol des entrées des bâtiments communaux. Certains chiens en divagation ont créé des conflits. Cela relève du bon sens et du civisme de chacun.

Le mois de juin a été marqué par une montée d'agressions d'élus dans notre pays, les élus du canton ont manifesté pour montrer leur soutien et leur mécontentement.

A cette occasion, nous avons eu la visite de notre députée Madame Marina Ferrari, avec laquelle nous avons pu échanger sur ces sujets et faire remonter nos inquiétudes et nos attentes, pour essayer d'alerter la classe politique, en vain bien évidemment.

Pour 2024 les travaux prévus sont : un abri devant la salle des fêtes avec un dépôt de permis de construire et la consultation d'une architecte à Yenne. Le changement des tôles du garage communal, la rénovation du logement communal en-dessus de la salle des fêtes avec une possibilité de procédure d'expulsion etc ...

Un gros projet de rénovation et d'isolation de l'école de Traize est en cours avec les quatre communes associées. Un dossier commun de subvention a été monté, un architecte a été choisi, le dossier est en cours d'étude, le coût par commune, sans subvention avoisine les 90 000€.

Cette année nos quatre fours communaux fêteront leur 100 ans. A cette occasion des pancartes seront installées pour rappeler les consignes d'utilisation et de nettoyage pour les utilisateurs.

Depuis fin octobre, nous accueillons également le club des aînés ruraux de Loisieux, tous les quinze jours à la salle des fêtes, les lundis après-midi pour jouer aux cartes autour d'un café. Toute personne voulant participer ou adhérer au club est la bienvenue et peut en faire la demande à la mairie ou à Madame Reverdy.

Je remercie toutes les personnes œuvrant pour la commune : ménage dans l'église, notre porte drapeau, les personnes à l'arrosage des fleurs l'été, l'employé communal, la secrétaire, les deux adjoints, les personnes donnant un coup de main à chaque projet tel que l'abattage d'arbres, le déplacement d'un abri bus, les assesseurs des bureaux de vote, l'agent recenseur...

Je vous souhaite une bonne lecture

Table des matières

[Le mot du Maire](#)

3-4



I. Informations Municipales	
1. Présentation du Conseil Municipal	
2. Etat Civil	
3. Création du site internet communal, page Facebook	8
4. Informations CCY	9-10
5. Bilan des travaux	11-14
6. Budget 2022	15-16
II. Vie locale	
6. Informations diverses	17
7. Démarches administratives et d'urbanisme	18-20
III. Les associations	
8. Le Comité des Fêtes	21
9. L'ACCA Association Communale Chasse Agréée	22
10. La chorale des Grillons de nos villages	23
11 Le club des Aînés	24
11. Le Patrimoine	25
Infos pratiques & services communaux à disposition	26-27
Le SIVU de Flon	29
Bibliothèque du Flon	
France service	31
Carte communale	32

I. Informations Municipales

Présentation du Conseil Municipal

Nous vous présentons la composition des membres du Conseil Municipal élu :

-
- ❖ BLANCHIN Julien, Verdan, Maire
 - ❖ PERTUISET Julien, Missieux, 1^{er} Adjoint
 - ❖ BARREIRO Alice, Missieux, 2^{ème} Adjointe
 - ❖ GACHE Danielle, Touchefeu
 - ❖ STAROSSELTSEV Viviane, Touchefeu
 - ❖ GACHE Christine, Montbeilliard
 - ❖ BLANCHIN Jean-Paul, Verdan
 - ❖ BORLA Cécile, Missieux
 - ❖ VIGNOUD Pierre, Missieux
 - ❖ MANTEL Fabrice, Missieux
 - ❖ PERCEVEAUX Jean-Philippe, Le Villard

Les élus aux commissions communautaires petite enfance, transport, et jeunesse sont Mme BORLA Cécile, M. PERCEVEAUX Jean-Philippe et M. BLANCHIN Julien.

L'élue aux commissions communautaires finances, sociales et ADMR, est Mme BARREIRO Alice.

Les élus aux commissions communautaires eau, assainissement et déchets sont M. PERTUISET Julien, M. MANTEL Fabrice, M. VIGNOUD Pierre.

Les élus aux commissions communautaires agriculture, artisanat et bâtiments sportifs sont M. BLANCHIN Jean-Paul, Mme GACHE Christine et Mme GACHE Danielle.



Etat Civil

Arrivées

De nouvelles familles font contruire sur notre commune :

-
- ❖ M.Relet et Madame Dardevet à Verdan

Nous leur souhaitons la bienvenue.

Naissances



M.Bouvier Gaston, né le 29 juillet 2023 à Chambéry

M.Fauvarque Saule, né le 12 novembre 2023 à Chambéry

Nous adressons toutes nos félicitations aux parents.



Mariage

- ❖ M. Leger Thierry et Madame Valette Aurélie, 2 septembre 2023

Nous leur adressons tous nos vœux de bonheur.

Décès

M.Gache René, le 2 septembre 2023, à 68 ans.

Mimi est resté 24 ans au Conseil Municipal soit quatre mandats, dont trois en tant que premier adjoint et un en tant que conseiller.

Au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, nous adressons à la famille, nos plus sincères condoléances.

Site internet communal, page Facebook

Site : www.lachapellestmartin.fr

Il est disponible depuis le 1er avril 2022.

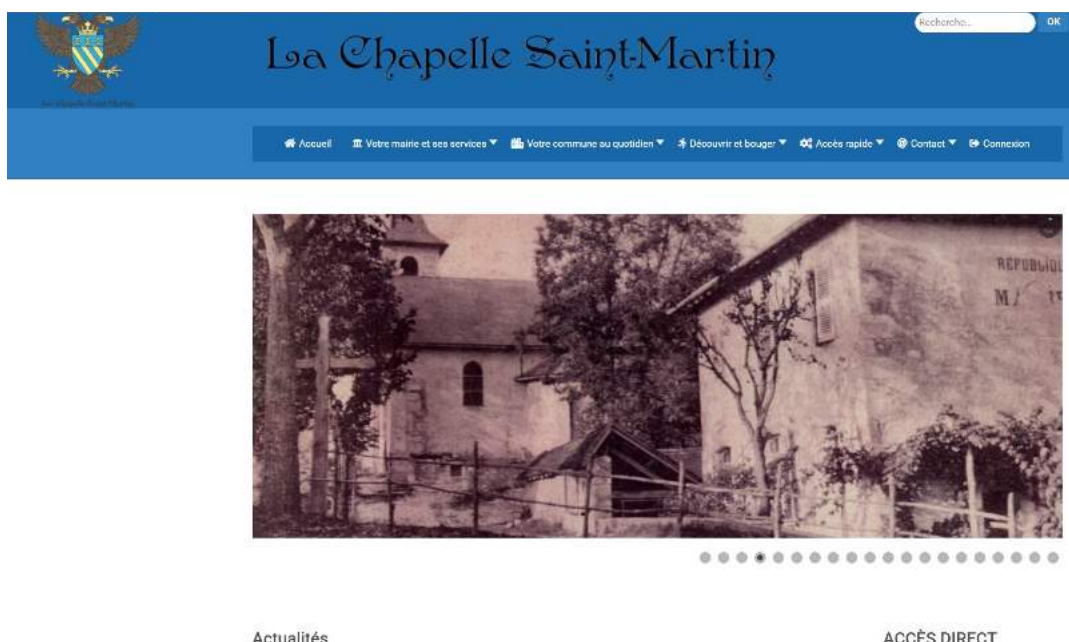
Le site est composé de plusieurs rubriques et regroupe les associations de notre village.

Il sera mis à jour tous les mois et permettra la diffusion d'informations, proposer des évènements, s'inscrire aux manifestations du comité des fêtes, avoir la possibilité d'envoyer directement un mail en mairie, réserver la salle des fêtes, la consultation du site de l'office du tourisme de Yenne... Etc

Le site regroupe également diverses réponses aux principales questions que vous pouvez vous poser sur l'administration du service public.

Un groupe facebook : Mairie la chapelle a été créé pour les informations les plus urgentes, telles que des coupures d'eau, d'électricité, les alertes canicule, les travaux. Toutes demandes d'invitations sont bienvenues.

Bien évidemment, pour ceux qui ne disposent pas d'internet, les informations continueront d'être affichées sur les panneaux d'affichages communaux ou bien directement distribuées dans vos boîtes aux lettres.



Informations de la Communauté de Communes de Yenne

Information de la Communauté de Communes de Yenne

Service des Eaux

EAU POTABLE LA TRAQUE DES FUITES SE POURSUIT

Tout au long de l'année, les agents du service des eaux recherchent des fuites d'eau potable sur tout notre territoire. Véritable problème récurrent, dû essentiellement au gel et à la sécheresse, les conduites d'eau subissent des tractions, des compressions et des affaissements qui provoquent de nombreuses dégradations du réseau, et donc des fuites plus ou moins importantes et souvent introuvables.

En effet, 90 % des fuites dans les réseaux d'eau potable sont invisibles. Il faut donc se mettre à l'écoute du réseau pour les détecter.

Quand il n'y a pas de fuite, l'eau s'écoule dans les canalisations sans bruit, ou à des niveaux sonores très faibles.



À l'inverse, la présence d'une fuite produira un son plus ou moins aigu. Il est possible de localiser ce bruit grâce à une recherche acoustique avec des capteurs que l'on place sur le réseau. Cette technique va permettre de trouver l'emplacement précis de la fuite et limiter ainsi la gêne occasionnée par les travaux de réparation. Dans les canalisations dures, souvent faites en acier ou en fonte, la détection est plus facile que dans les conduites en plastique (PVC ou PEHD).

La maîtrise de la technique de la recherche de fuites relève d'une bonne manipulation des équipements et d'une expérience spécifique que les fontainiers acquièrent au fil du temps. Il s'agit notamment d'arriver à faire abstraction du bruit ambiant qui gêne l'écoute.

« En 2023, grâce au travail des six fontainiers du service des eaux, 60 fuites ont été localisées et réparées sur l'ensemble du territoire. Ceci nous a permis de réduire significativement les prélèvements d'eau dans les captages et ainsi contribuer à préserver notre ressource.



En effet, chaque fuite peut représenter une perte d'eau comprise entre 50 et 4 000 litres par heure en fonction de ses caractéristiques. La rapidité et la qualité de la recherche sont donc primordiales ».

Laurence BOIRON
Vice-présidente déléguée à
l'environnement

Ordures ménagères

DECHETS MENAGERS RENOUVELLEMENT DES CUVES

Dix ans après leur mise en service, certaines cuves d'ordures ménagères ont dû être renouvelées. La corrosion produite par l'acidité des ordures ménagères a endommagé certains conteneurs.

Pour des raisons de sécurité et de bonne pratique de collecte, la CCY a procédé à un état des lieux afin de remplacer des cuves défectueuses. 85 000 € prélevés sur le budget « déchets » ont été affectés à ces réparations.

Pensez bien à déposer vos ordures ménagères dans des sacs fermés et étanches pour limiter le problème de corrosion et réduire nos dépenses de réparation.



Savoie Déchets sonne l'alarme afin d'éviter un incendie au centre de tri

Chaque mois, le centre de tri des emballages de Savoie Déchets, situé à Chambéry, est confronté à un nouveau départ de feu, principalement à cause des piles ou batteries rechargeables au lithium-ion. Ces dernières renferment des substances hautement inflammables susceptibles de se libérer au moindre choc.



TRI SELECTIF DE NOUVEAUX CONTENEURS

Comme vous l'avez constaté, les conteneurs de tri sont en mauvais état. Il était temps de les remplacer, après plus de 20 ans de fonctionnement.

Environ 130 bennes (emballages/papiers et verre) seront renouvelées en 2024 et 2025 pour un montant compris entre 300 000 et 400 000 €.

Il est étudié également la possibilité de créer des nouveaux points de collecte pour vous faciliter le geste de tri.

LA CCY POURSUIT SON SOUTIEN A LA PRATIQUE DU COMPOSTAGE

Le compostage est une solution simple pour diminuer la quantité de déchets organiques produits, leur donner une seconde vie et obtenir un engrais gratuit pour son jardin !

30% des ordures ménagères peuvent être recyclées via le compostage.

Pour vous accompagner dans cette pratique, la CCY mettra bientôt à votre disposition un composteur à prix réduit. Les modalités de retrait seront disponibles sur le site internet de la CCY.



Bilan des travaux

Les travaux réalisés en 2023

❖ TravauxTholou d'en haut	17 000€ subvenbtion 7500€
❖ Cheminée et crépis mur four des Pageots	4000 €
❖ Création parking, drain garage communal	5 000 €
❖ Rénovation fissures route communale	8 000€
❖ Fenêtres logement locatif mairie	4000€
❖ Achat de terrains communaux	3000€
❖ Toit église côté cimetière	12 000€
❖ Crépis mûr et trottoir bâtiment annexe mairie	6000€
❖ Changement Chauffe-eau salle des fêtes	500€
❖ Changement du défibrilateur	1500 €
❖ Creusement des fossés	1500€
❖ Classement des archives	15 000€ subvention 7500€
❖ Barrière église	6000€
❖ Frais judiciaires maison à M.Bornet	1400€
❖ Terrassement abri bus de Touchefeu	2500€

Les travaux à venir en 2024

❖ Toit du garage communal	5000€ subvention à 2500€
❖ Abri salle des fêtes	12000€ subvention 6000€
❖ Ecole de Traize	90 000€ subvention en cours

Travaux réalisés en 2023 :

Toit de l'église



Four des Pageots



Annexe mairie



Démolition maison M .Bornet à Verdan



Garage communal



Tholou d'en Haut



Abri bus Touchefeu

Merci à la municipalité de Saint-Paul sur Yenne pour le don de cet abri bus, l'entreprise VTM Couturier a réalisé les travaux de terrassement.

Merci également à Messieurs Vincent Henri, Quillon Anthony pour le démontage, le transport, l'installation et le prêt de matériel.

Merci aussi à la famille Blanchin pour le don du terrain et le prêt du matériel.

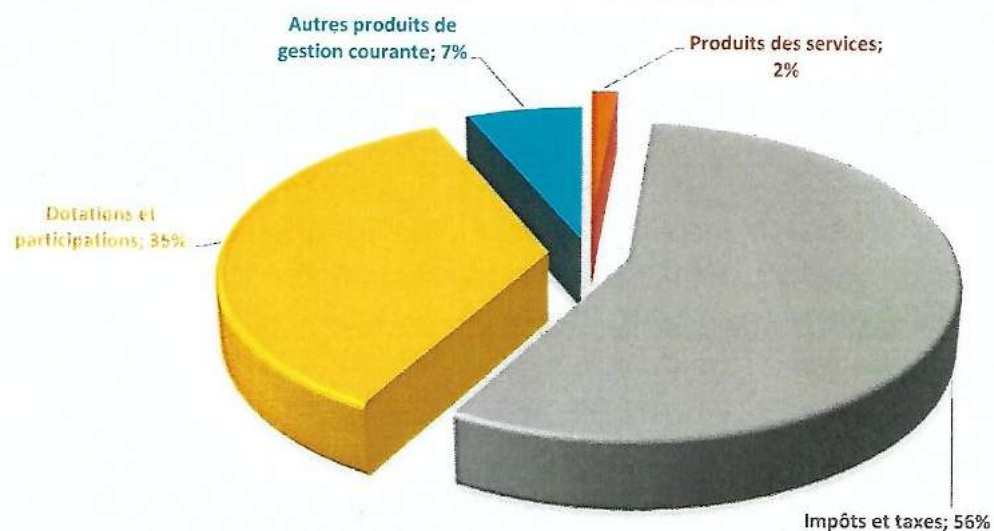


Compte Administratif 2023 (réalisations de l'année)
Section fonctionnement

DÉPENSES RÉELLES 117 271,73 €

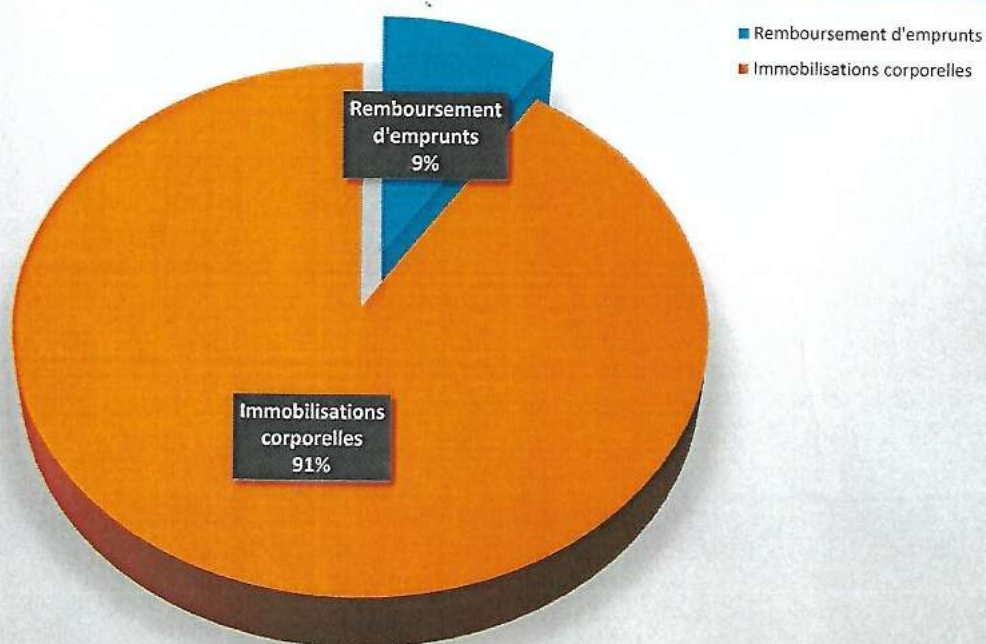


RECETTES RÉELLES 246 318,32 €

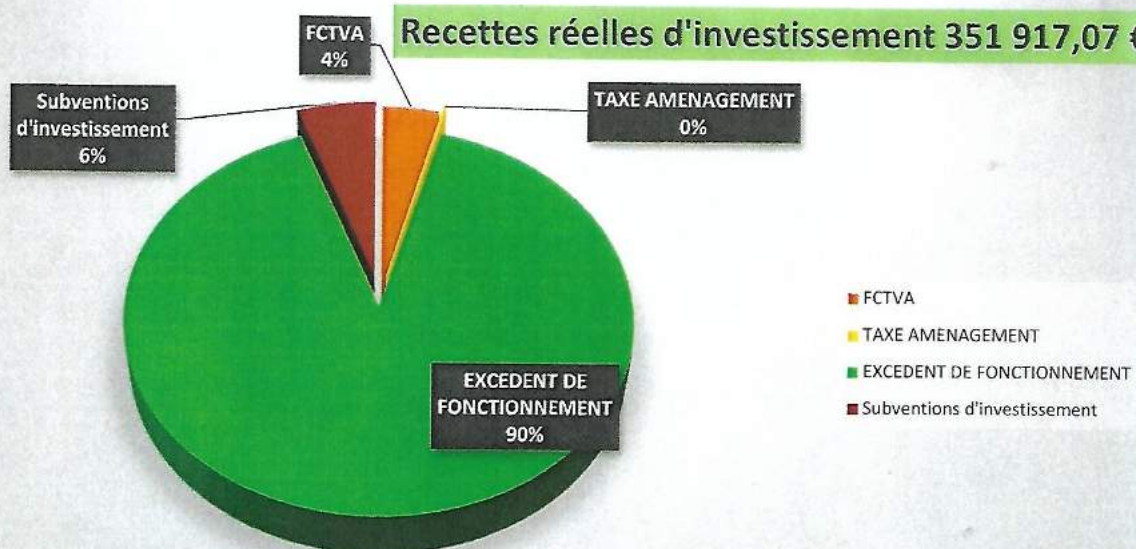


Compte Administratif 2023 Section Investissement

Dépenses réelles d'investissement 127 767,39 €



Recettes réelles d'investissement 351 917,07 €



II. Vie locale

Informations diverses

Respect du voisinage

Afin de limiter les nuisances sonores, l'utilisation de matériels bruyants (tondeuse, tronçonneuse) est autorisée aux horaires suivants par arrêté préfectoral du 9 janvier 1997 :

- ❖ Jour ouvrable 8h30-12h00 / 14h00-19h30
- ❖ Samedi 9h00-12h00 / 15h00-19h00 - Dimanche et jours fériés 10h00-12h00

Exception faite pour les entreprises qui peuvent commencer à 7h00 en semaine.

Une loi a été adoptée en début d'année, inscrivant au patrimoine sensoriel : les bruits liés aux chants des coqs, aux cloches des vaches ou des églises et les odeurs agricoles.

Règlement relatif aux chiens dangereux

Il est obligatoire de déclarer en mairie les chiens de races dangereuses (Pit-Bulls, Rottweiler...), les chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie doivent être tenus en laisse et muselés. La divagation d'animaux et les aboiements intempestifs sont susceptibles d'entraîner des poursuites pénales, évitons-les.

Arbres et haies

Les haies et les arbres privés ne doivent pas empiéter sur la voie publique, il appartient aux propriétaires d'en assurer l'entretien, afin de ne pas gêner à la visibilité et le passage.

La récolte des pommes, noix, châtaignes et champignons sur terrains privés doit se faire en accord avec le ou les propriétaire(s).

Qualité de l'eau

L'eau est contrôlée régulièrement par un laboratoire agréé et les taux de risque de pollution sont à la normale.

Location de la Salle des Fêtes

Le tarif pour les habitants est de 200 € et 400 € pour les non résidents, le règlement se fait par chèque à l'ordre du Trésor Public. Une caution de 800 € est demandée avec une copie de l'assurance responsabilité civile, couvrant les dégâts occasionnés à la salle ou à ses occupants. Tous les papiers se font en mairie. Nous rappelons que chaque location est sous votre responsabilité ! Les clés sont remises le vendredi soir. Elles sont rendues le dimanche matin pour un jour de location ou le lundi soir pour deux jours. Pour tout renseignement, contacter M. ARNAUD Gérard au 04 79 65 91 63.

Cambriolages

Mr DUBUS Sébastien, adjudant-chef de la gendarmerie de Yenne, rappelle que les cambriolages sont commis en hiver, quand les jours diminuent. Il conseille de laisser la lumière en cas d'absence en installant des minuteurs ou un système d'alarme. Si vous voyez une voiture suspecte, merci de relever la plaque d'immatriculation et de la communiquer à la gendarmerie si nécessaire.

Démarches administratives et d'urbanisme

Avant toutes décisions merci d'en informer la municipalité

Démarches diverses

- ❖ Carte d'identité (gratuit) : site internet ANTS, ou mairie de Yenne
- ❖ Passeport (timbre payant) : mairie de Yenne
Documents à fournir : anciennes cartes, 1 photo d'identité de moins de 6 mois et conforme aux normes, 1 justificatif de domicile, 1 acte de naissance de moins de 3 mois...
- ❖ Autorisation de sortie de territoire : cette autorisation est délivrée par la mairie du lieu de domicile, elle est établie en présence de la personne détenant l'autorité parentale.
La carte d'identité du mineur est obligatoire pour la rédaction de ce document.
- ❖ Inscription sur la liste électorale : les demandes d'inscriptions sur les listes électorales doivent être effectuées en mairie, toute l'année, jusqu'au sixième vendredi qui précède le premier tour du scrutin. Chaque Français(e) qui devient majeur est automatiquement inscrit, à condition qu'il ou elle ait effectué les démarches de recensement citoyen dans l'année de ses 16 ans. Si cela a été omis il doit faire la démarche auprès de la mairie de son domicile.
- ❖ Recensement militaire : cette démarche est obligatoire pour les jeunes, elle doit être réalisée dans l'année des 16 ans et avant le dernier jour du troisième mois qui suit celui de son anniversaire, dans la commune où vous résidez. Sans cela, la personne ne pourra pas faire la journée d'appel de préparation à la défense et citoyenne (JDC), ou bien passer des examens (permis de conduire, baccalauréat).

Si les délais ont été dépassés, il est possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans, à la mairie de votre domicile muni d'une carte d'identité valide, un livret de famille et un justificatif de domicile.

Démarches d'urbanisme

Le code de l'urbanisme liste les constructions, travaux et aménagements soumis à la délivrance d'un permis de construire ou d'une autorisation préalable de travaux.

Création d'une nouvelle surface de plancher ou transformation de l'existant :

-
- ❖ Si la **SHOB** (Surface Hors Oeuvre Brute) de la construction est inférieure ou égale à 5 m², aucune formalité.
 - ❖ Si la surface (**SHOB**) est supérieure à 5 m² mais inférieure ou égale à 20m², une Déclaration Préalable de travaux (**DP**) est nécessaire.
 - ❖ Si la surface (**SHOB**) est supérieure à 20m², il faut déposer un Permis de Construire (**PC**).
 - ❖ Travaux transformant plus de 10m² de la Surface Hors Oeuvre Brute (**SHOB**) en Surface Hors Oeuvre Nette (**SHON**), une **DP** est requise.

Réalisation de travaux modifiant l'aspect extérieur du bâtiment

- ❖ Modification du volume du bâtiment, agrandissements (terrasse, pergola), opération de perçage d'une ouverture sur un mur extérieur un **PC** est nécessaire.
- ❖ Travaux de ravalement modifiant l'aspect extérieur du bâtiment, avec création ou ouverture, changement de porte/volet, rénovation de toiture, installation de panneaux photovoltaïques, une **DP** est requise.
- ❖ Construction d'un abri jardin, installation de serres et caravanes, une **DP** est requise.

Changement de la destination d'une construction existante

- ❖ Sans travaux, ne modifiant pas la structure porteuse ou façade, une **DP** est requise.
- ❖ En réalisant des travaux modifiant la structure porteuse du bâtiment ou la façade, un **PC** est nécessaire.

Piscine non couverte ou avec couverture (fixe / mobile) < 1m80 haut

- ❖ Si le bassin est inférieur ou égal à 10m², aucune formalité.
- ❖ Si le bassin est supérieur à 10m², mais inférieur à 100m², une **DP** requise.
- ❖ Si le bassin est supérieur à 100m², un **PC** est nécessaire.

Clôture

- ❖ Dans un secteur délimité par un PLU, une **DP** est requise.
- ❖ Dans un champ de visibilité d'un monument historique, une **DP** est requise.
- ❖ Toute clôture ou portail en bord de voirie, une **DP** est requise.

Un arrêté d'alignement peut être demandé

Mur

- ❖ Mur autre que soutènement, avec une clôture de moins < 2m haut, aucune formalité.
- ❖ Mur autre que soutènement, avec une clôture > 2m haut, une **DP** est requise.
- ❖ Mur de soutènement (sauf secteur sauvegardé), aucune formalité.

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

TOIT

Tuiles (réfection de toiture) : DP

Auvent, préau

- < 5 m² : aucune formalité
- < 20 m² : DP
- > 20 m² : PC

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation

- < 5 m² : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
- < 20 m² : DP

DP : Déclaration Préalable

PC : Permis de Construire

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)

- Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité
- Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : aucune formalité
- Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : DP
- Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : PC

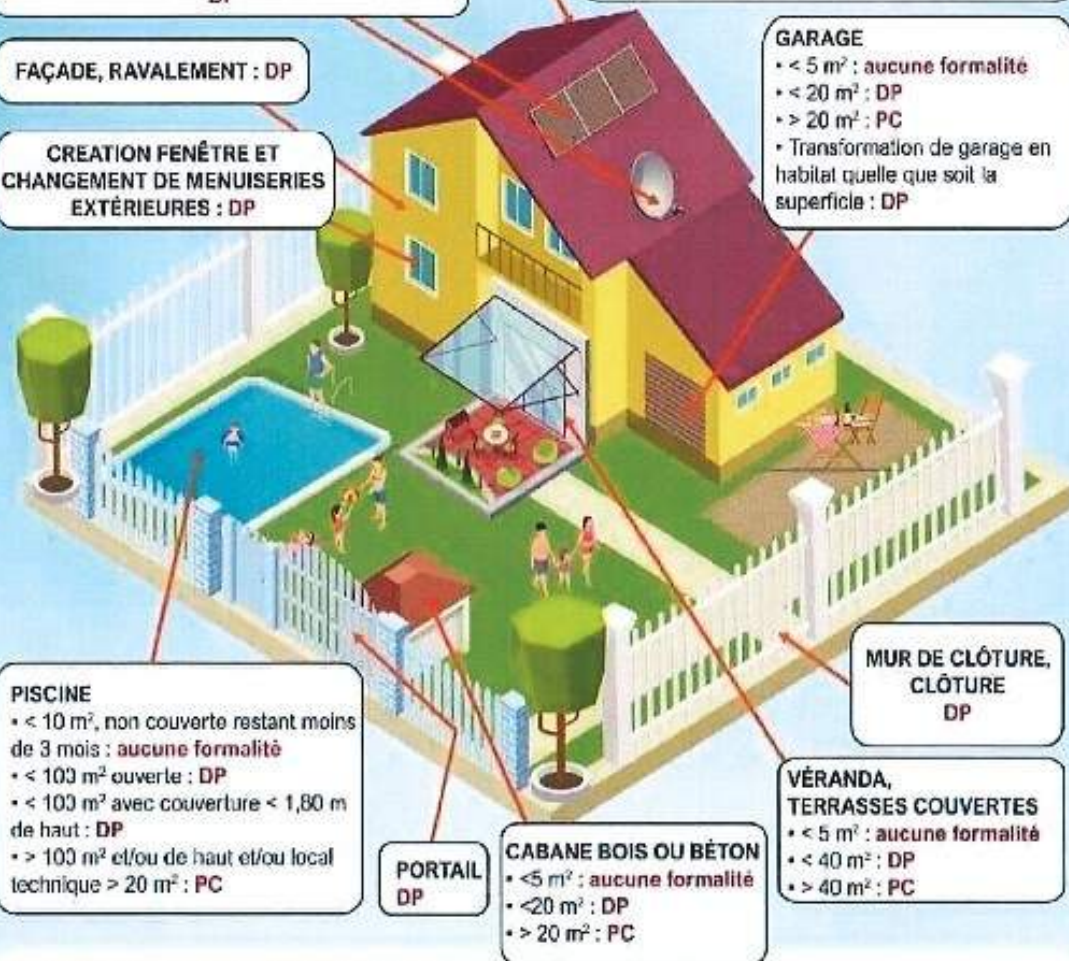
PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX : DP

FAÇADE, RAVALEMENT : DP

CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIEURES : DP

GARAGE

- < 5 m² : aucune formalité
- < 20 m² : DP
- > 20 m² : PC
- Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : DP



DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

- Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².
- Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².

Attention : Il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Services en ligne sur Service-Public.fr ou sur le portail Toodego <https://urbanisme.toodego.com/guichet/?nirigny=100>

III. Les associations

Le Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes a vu le jour en 1981, un groupe d'habitants s'est réuni à l'origine pour participer à la construction de la salle des fêtes. De nombreuses manifestations ont été créées et par la suite, neuf personnes se sont succédées à la présidence : Mr REYNAUD Gérard, Mme GACHE Joëlle, Mr ARNAUD Gérard, Mr BLANCHIN Roland, Mme BERRUX Sylviane, Mme ARNAUD Josette, Mme DUNOYER Fanny, Mr CHICHERAU José, Mr BLANCHIN Julien, Mr PUGIN Michel. M. BLANCHIN Roland.

Le mot du Président

De la part du Bureau et des membres du Comité des fêtes, nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2024.

L'année 2023 s'est déroulée avec de belles manifestations.
Nous repartons vers un nouveau programme qui aura lieu :

- ❖ Repas dansant choucroute, le 18 février
- ❖ Fêtes des voisins, le 31 mai
- ❖ Scène du chat, le 31 août
- ❖ Cochon, le 6 octobre
- ❖ Halloween, le 31 octobre
- ❖ Beaujolais, le 22 novembre

Le Comité des fêtes remercie toutes les personnes qui ont apporté leur aide et leur soutien lors des divers évènements.

Vous pouvez nous retrouver sur le site internet de la commune : www.lachapellestmartin.fr , ainsi que sur la page Facebook : comité des fêtes de la chapelle St martin 73. Vous pouvez également nous contacter par email : cdf73170@gmail.com ou par le biais de la boîte aux lettres du Comité devant la mairie.

Le président
M. Blanchin Roland



L'ACCA Association Communale Chasse Agréée

L'ACCA est composée du président Mr COEURET Christophe et des membres du Bureau : Mr BLANCHIN Jean-Paul, Mr HIE Kylian ; du garde-chasse Mr BORLA Éric, plus tous les chasseurs de la commune ou extérieurs.

Le mot du Président

An nom de l'équipe de chasse et de moi-même nous vous souhaitons un bonne et heureuse année 2024, tous nos vœux de santé, de bonheur et de réussite.

Une subvention nous a été accordée pour la mise en place d'une chambre froide, nous remercions, la Fédération des Chasseurs de Savoie.

Des journées découverte chasse sont organisées sur demande pour les personnes le désirant. Nous avons participé à la journée un dimanche à la chasse.

Nous avons organisé deux manifestations cette année 2023 : le concours de chasse au chien courant sur la voie du lièvre et notre traditionnelle vente de boudins, fricassées, cervelas qui furent un grand succès.

Nous soutenons et accompagnons les agriculteurs ainsi que les particuliers dans les démarches de signalement et de constatations des attaques perpétrées sur les animaux. Pour cela, nous sommes en relation avec la Préfecture et les Fédéraux de la Chasse de la Savoie.

Cette association participe aussi, chaque année, à l'entretien des chemins communaux. A chaque entrée de ceux-ci, des panneaux sont posés pour informer les promeneurs des horaires de chasse. D'autres panneaux vous préviendront d'une chasse en cours, cela signifie que c'est une zone de rencontre, la traversée de celle-ci requiert de la vigilance et le port de vêtements visibles. C'est pour cela qu'avec la Fédération de Chasse de Savoie, nous avons mis en place l'application **Land Share** téléchargeable, pour définir les zones de chasse en temps réel sur votre téléphone.

Nous avons une pensée toute particulière pour notre ami chasseur mimi, qui est décédé l'année dernière, il était membre actif depuis la création de l'association. Nous adressons nos plus sincères condoléances à la famille.

Le Président
M. COEURET Christophe
06 89 15 43 49



La chorale des Grillons de nos villages



ASSOCIATION « LES GRILLONS DE NOS VILLAGES »

L'association les Grillons de nos villages se porte bien. Grâce aux forums de Novalaise et de Yenne, nous avons recruté de nouveaux adhérents qui se répartissent ainsi :

Chorale les Grillons : 34 choristes plus 1 cheffe de cœur

Orchestre les Crickets : 7 musiciennes dont 5 font partie de la chorale

Yoga : 15 inscrits avec une professeur de yoga, Madame Nicole Galvin

QI Gong : 11 inscrits avec notre cheffe de cœur, Mme Fabienne Marguerie

Les séances de Yoga et de QI Gong se font à Saint-Pierre d'Alvey et nous avons 10 sympathisants qui nous aident lors de nos manifestations, pour la mise en place et le service.

Toutes ces activités sont supervisées par un Bureau de 7 personnes depuis notre AG de mi-octobre, toujours présidée par Gérard Arnaud.

Cette année, nous avons organisé notre premier festival de chorales le 15 avril 2023 avec 4 chorales, la chorale de ST Inn de Brison St innocent, Si on chantait d'Avressieux, le chœur du lac de Lépin et les Grillons de l'Avant Pays Savoyard.

Nous avons fait salle comble à Novalaise et fini par une généreuse collation.

Nous devions participer à la Scène ouverte le 23 septembre à La Chapelle-Saint-Martin, annulée à cause du temps trop incertain.

Cette fin d'année a été riche d'activités avec le repas festif en soutien à la chorale du 19 novembre qui a rassemblé 120 convives.

Nous nous sommes produits à Novalaise le 5 novembre pour l'association Verticale, le 3 décembre à Aoste, le 9 décembre à l'EHPAD de Novalaise, le 15 décembre à Brison-St-Innocent pour le concert de Noël.

Vous pouvez retrouver ces dates et ces infos sur le site : www.lesgrillonsdenosvillages ou contacter Pascale au 06 13 09 13 43 ou Gérard au 06 32 68 74 22.

Bonne année à tous, portez-vous bien et à l'année prochaine.

1. Le Club des Aînés Ruraux

Les adhérents du Club des Aînés viennent de Loisieux, Traize, La Chapelle St Martin, St Pierre d'Alvey, Meyrieux-Trouet et Yenne.

En 2023, 40 adhérents participent aux activités, jouer aux cartes ou jeux de sociétés le lundi après-midi tous les 15 jours à la salle des fêtes de la Chapelle St Martin, marche le mardi, gymnastique le jeudi matin à la salle des fêtes de St Pierre d'Alvey.

En effet, depuis peu, nous nous retrouvons à la salle de La chapelle St Martin pour jouer aux cartes, la salle communale de Loisieux n'étant pas insonorisée, c'était devenu très pénible.

Nous remercions vivement les maires de La Chapelle St Martin et de St Pierre d'Alvey qui, spontanément nous ont proposé gratuitement leur salle. Nous avons opté pour celle de La Chapelle qui est plus centrale et fonctionnelle, nous utilisons celle de St Pierre d'Alvey pour le cours de gymnastique, cours avec le sympathique Julien qui nous fait travailler (abdos, fessiers...) dans la bonne humeur.

En 2023, nous avons partagé les galettes des rois maison en début d'année,

Avant les vacances d'été, nous avons organisé le pique-nique, une belle journée, les Saint Genix de Marie-Thé ont été très appréciés.

Le 5 octobre nous sommes allés avec le Club des aînés de Yenne assister à une représentation du cirque IMAGINE à Vaulx en Velin. Ce fut un moment très agréable, rempli d'émotion devant la grâce, la qualité des numéros de jonglage, d'acrobaties, de danses...

Un excellent repas nous a été servi entre les numéros avec beaucoup d'attention, de gentillesse.

Le repas de fin d'année en novembre au Clos des Capucins a réuni 34 adhérents, un bon moment de convivialité tout en dégustant un délicieux repas avant de « coincher » dans la salle mise à notre disposition.

Le club des Aînés vous souhaite une belle année 2024, n'hésitez pas à nous rejoindre.



11. Le Patrimoine

Après plus de huit années de travaux, le musée Savoisien a ouvert ses portes à Chambéry, c'est un lieu gratuit où toute l'histoire de la Savoie est racontée par de vieux objets de la vie au quotidien. Je vous conseille de faire une visite.



Le 8 octobre a été célébrée une messe à l'église, dédiée à M. Gache René, en présence du nouveau prêtre le père Sylvain, cela n'était pas arrivé depuis 10 ans.



Depuis la restauration de l'église en 1994, le chemin de croix avait été décroché. Une volonté de le réinstaller a vu le jour, mais malheureusement pour des questions de vétusté cela n'a pas été possible. Le Diocèse de Chambéry nous a fait un prêt d'un nouveau chemin de croix. Je remercie les familles Baudins, Lequet et Arnaud pour avoir participé activement au projet et à l'installation.

Infos pratiques

❖ Mairie : Mercredi 9h00-12h00 / 14h00-19h00, 04 79 65 94 58
mairie.lachapellestmartin@wanadoo.fr

❖ Déchetterie Yenne :

* Hiver (du 01/09 au 31/05)

Lundi 9h00-12h00 ; 14h00-17h30 du Mardi au Vendredi 14h00-17h30,
Samedi 9h00-12h00 / 14h00-17h30

* Été (du 01/06 au 31/08) Du Lundi au Vendredi 14h00-19h00,
Samedi 9h00-12h00 / 14h00-17h30

Fermée les dimanches

❖ Communauté de Communes de Yenne Tél : 04 79 36 90 76 Mail :accueil@ccyenne.fr

❖ Service Public Assainissement non Collectif Tél : 04 79 36 92 74 Mail :spanc@ccyenne.fr

❖ Service des Eaux Tél : 04 79 36 92 70 / Urgence Tél : 06 80 60 96 74 Mail :
servicesdeseaux@ccyenne.fr

❖ Service Jeunesse Tél : 04 79 36 92 78 Mail : centredeloisirs@ccyenne.fr

❖ Service Périscolaire Tél : 04 79 36 92 75 Mail : periscolaire@ccyenne.fr

❖ Lieu Accueil Enfants Parents Tél : 04 79 36 66 74 Mail : laep@ccyenne.fr

❖ Relais Petite Enfance Tél : 04 79 36 66 74 Mail : ram@cyenne.fr

❖ Multi Accueil Terre d'Eveil Tél : 04 79 44 47 92 Mail : multiaccueil@ccyenne.fr

❖ Bibliothèque Traize : Lundi 16h00-18h00 et Vendredi 15h00-17h00

❖ Bibliothèque Yenne : Mercredi à Vendredi 10h00-12h00 / 15h00-18h00
Samedi 10h00-12h00

Les services communaux à disposition

- ❖ AMMELOOT Lucie, psychologue clinicienne psychothérapeute, cabinet au 11 rue du temple à Aix les Bains 07 66 16 66 54.
- ❖ CERCEAU Jean-Michel, cours de piano et clavier à domicile dans l'Avant pays Savoyard. Enfants dès 7 ans et adultes de niveau débutant à intermédiaire. 06 80 24 32 70
Mail : lepianoduchat@gmail.com site internet : WWW.lepianoduchat.com
- ❖ GUILLERMET Nathalie, LES SHOPS DU CHAT, création et vente d'accessoires de couture et crochet, [Facebook.com/Les-Shops-du-Chat](https://www.facebook.com/Les-Shops-du-Chat)
- ❖ JACQUIN Albert, APICULTEUR, vente de miel, Le Mortier à Missieux, 04 79 65 94 51
- ❖ LEQUET Dominique, MIGOU MULTISERVICES, travaux de petites réparations et d'entretien, apiculteur et récupérateur d'essaim, désinsectiseur, Chef-Lieu, 06 58 16 38 88
- ❖ PERTUISET Julien, PLOMBIER CHAUFFAGISTE, Missieux, 06 66 44 44 42
- ❖ RAY Adrien, PUBLIFLASH, lettrage adhésif, impression numérique et réalisation d'enseignes, ZAC de la Prairie, à Voglans, [04 79 52 02 02](tel:0479520202)
- ❖ RUIZ Stéphanie, SOCIALP, accompagnement entreprises et particuliers démarches administratives sociales, 334 rue Nicolas Parent Chambéry, 04 58 14 10 23
Permanence possible à la mairie pour les personnes en difficultés pour remplir leurs papiers

Nous nous excusons pour tout oubli, merci de nous déposer vos services en mairie, prochainement.

LE SIVU du FLON – PERSONNELS et SERVICES

TRANSPORT SCOLAIRE*

Françoise KELLER accompagne les enfants de La Chapelle Saint Martin et Saint Pierre d'Alvey dans le grand bus.

SECRETARIAT

Silvia WINTER assure les tâches administratives et comptables, et notamment la facturation de la cantine. Vous pouvez la joindre en mairie, au 04.79.65.95.34

ATSEM

2 ATSEM secondent les institutrices auprès des enfants de maternelle :

Annick PONCET le matin pour les élèves de grande section

Tiffany BARRE pour les élèves de petite et moyenne section

RESTAURANT SCOLAIRE

La structure accueille entre 65 et 70 enfants chaque midi .

Véronique COMBRE gère la cantine scolaire, avec l'aide d'Annick PONCET, Tiffany BARRE et Alexandre PAGE pour le service à table. En cas de problème d'inscription ou d'annulation, n'hésitez pas à appeler au 04.79.65.95.75.

Entretien des locaux et maintenance

Le ménage est effectué par Véronique COMBRE pour les classes de primaire, et Tiffany BARRE pour les locaux de maternelle.

Tola COQUEL est chargée de la désinfection des points contacts dans l'ensemble des locaux pendant la pause déjeuner (mesures COVID).

Alexandre PAGE assure la maintenance des locaux et des extérieurs.



De gauche à droite :
Annick PONCET, Tiffany BARRE,
Véronique COMBRE, Françoise
KELLER.



De gauche à droite :
Silvia WINTER, Alexandre PAGE,
Tola COQUEL.



pour l'école de TRAIZE

**DU 8 JANVIER
AU 29 AVRIL**

**(avec livret de famille,
carnet de santé avec les vaccinations obligatoires
et justificatif de domicile)**

**puis à l'école
(accueil et visite les lundis
entre 8h40 et 16h40)**

(les inscriptions hors délais seront acceptées mais pour des raisons de prévision d'effectifs merci d'anticiper vos



Bibliothèque du Flon,

Chef-Lieu, 73170 TRAIZE

04.79.84.29.01 / bibliothèqueduflon@laposte.net

Située à proximité immédiate de l'école, la bibliothèque accueille une soixantaine de lecteurs résidant à La Chapelle Saint Martin, Loisieux, Saint Pierre d'Alvey et Traize.

La bibliothèque fait partie du Rézo-lire, réseau qui regroupe 15 bibliothèques de l'avant-pays-savoyard. Depuis janvier 2024, l'adhésion aux bibliothèques du réseau est gratuite pour tous les adhérents.

Plus de 3000 documents sont mis à disposition des lecteurs : romans, romans du terroir, policiers, documentaires et livres en gros caractères pour les adultes.

Du côté jeunesse, l'on trouve des albums, romans, revues, documentaires sans oublier les bandes dessinées très appréciées des jeunes lecteurs.

La bibliothèque s'est enrichie pendant l'été de 9 étagères supplémentaires, mobilier spécifique, en parfait état, offert gracieusement par Savoie Biblio.

Ce don conséquent a permis un réaménagement total des espaces adultes et enfants, pour le plus grand plaisir des utilisateurs.

L'accueil des 4 classes de l'école a lieu le lundi matin de 8h30 à 11h30, tous les 15 jours, en alternance avec les petits de la M.A.M. (Maison d'Assistants Maternelles) qui eux fréquentent à partir de 10h30.

Des animations pour enfants sont prévues le mercredi après-midi, tous les 2 mois.

Petits mots doux pour les 2/4 ans, yoga conte ou atelier créatif pour les plus de 5 ans : telles sont les activités proposées par l'animatrice du réseau.

Le portage à domicile pour les personnes ne pouvant se déplacer continue à fonctionner malgré une baisse sensible des effectifs.

Des boîtes à livres gérées par les bénévoles ont vu le jour sur nos communes. Chacun peut venir y déposer des livres ou se servir en libre accès. Très fréquentées par les habitants du coin ou de passage, elles permettent de donner une seconde vie aux livres et favorisent l'accès à la lecture.

Les bénévoles, au nombre de 6, assurent les permanences :

- **Le lundi de 16h à 18h**
- **Le vendredi de 15h à 17 h**

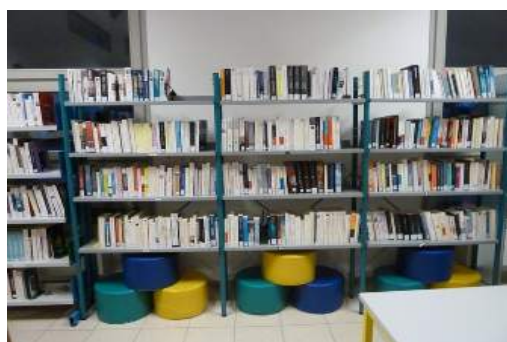
N'hésitez pas à leur rendre visite. Elles se feront un plaisir de vous faire découvrir le lieu et de vous conseiller si vous le souhaitez.

Madame Curtelin Josette, Bénévole

Coin enfants



Coin adultes





France Services YENNE

Depuis le 1^{er} Janvier 2020, France Services Yenne a ouvert ses portes, au détriment du **Trésor Public a fermé en août 2022**. 1 525 demandes ont été enregistrées en 2020 et le nombre de visites ne cessent de croître.

Nous vous rappelons que les agents France services assurent le **PREMIER ACCUEIL** de vos démarches administratives.

L'accompagnement vers nos différents partenaires, pour un suivi plus approfondi, pourra vous être proposé et facilité si besoin.

FranceConnect, qu'est-ce que c'est ?

Avec FranceConnect, inutile de mémoriser de multiples identifiants et mots de passe ! Vous pouvez accéder à plus de 700 services en ligne grâce à l'identifiant et mot de passe d'une seule

administration dont vous êtes déjà usager.

Plus précisément, FranceConnect fournit des données qui constituent votre identité pivot :

- Nom et prénom
- Sexe
- Date et lieu de naissance.

Sur la base de ces éléments, vous êtes reconnu par l'administration partenaire que vous souhaitez solliciter

FranceConnect, pour quels services publics ?

Les démarches fiscales
Les droits individuels à la retraite
Les droits à la formation

Les démarches santé
Les formalités administratives

Pour plus d'informations : <https://franceconnect.gouv.fr/>

Nous contacter : 04.79.36.54.70

Lundi : 8 h30 – 12 h 30 / 13 h 30 – 17 h 30

Mardi : 13 h 30 – 17 h 30

Mercredi : 8 h 30 – 12 h 30

Jeudi : 13 h 30 – 17 h 30

Vendredi : 8 h 30 – 12 h 30

Facebook : France services Yenne

Mail : franceservices@ccyenne.fr

Site : www.ccyenne.fr



La Chapelle Saint-Martin

Liste des voies

Charnay (Route du).....	B7-8-C7-D7	Saint-Martin (Place).....	F12
Flon (Route du).....	H1 à I12	Tailha (Chemin de la).....	C14-15-D14-15
Gratière (Chemin de la).....	D6-E6	Tholou d'en Bas (Chemin de).....	G11-12-H11
Magnin (Route du).....	F9-10-11-12-G11-12	Tholou d'en Haut (Chemin de).....	F13-G12-13
Missieux (Route de).....	D13-14-E12-13-F12	Touchefeu (Route de).....	B8-9-12-14-C9-10-11-12
Montbeilliard (Chemin de).....	C9	Verdan (Route du).....	D6-7-E7-8-9-F9
Polatière (Chemin de la).....	C12	Villard (Route du).....	A14 à H10
Polinière (Route de la).....	A17 à E14		

Légende

Départementales		Zone urbanisée	
Voies communales		Zone boisée	
Chemins de desserte		Cimetière	
Sentiers		Mairie	
Cours d'eau		Église	
Limites communales		Levoirs	
Ponts		Salle des fêtes	
Ruines château		Local comité des fêtes	
		Garage communal	
		Cabane de chasse	
		Fours	
		Croix	
		Puits	



Église Saint-Martin

